

**UNIVERSITÉ RENNES 2 - JOURNÉE CAMPUS 2024
CAMPUS MAZIER
RÈGLEMENT DE LA TOMBOLA**



ARTICLE 1 - Contexte

Dans le cadre de la manifestation « Journée Campus » organisée par l'université Rennes 2 au Campus Mazier le 12 septembre 2024 de 11h à 16h ayant pour objectif la découverte de la vie universitaire et associative, une tombola se déroulera de 11h à 15h.

ARTICLE 2 - Public

Seuls les **étudiants inscrits à l'université Rennes 2, l'université de Rennes, l'IUT, l'Inspe et l'IFPS pour l'année 2024-2025** peuvent participer à la tombola.

ARTICLE 3 - Bulletins

300 bulletins seront édités.

La participation à la tombola est conditionnée à la participation d'un jeu de piste disponible sur les stands des BDE dès 11h.

En échange, l'étudiant.e recevra un un bulletin de tombola.

ARTICLE 4 – Dépôt des bulletins

Le 12 septembre 2024, jour de la «journée Campus», les étudiants souhaitant participer à cette tombola devront déposer leur bulletin de participation dans l'urne placée sur le **stand des associations étudiantes entre 11h et 15h45.**

ARTICLE 5 – Tirage au sort

Article 5-1 : Lieu et heure du tirage au sort :

Le tirage au sort de cette tombola aura lieu **le 12 septembre 2024 à 16h** sur l'espace de verdure devant Ty Maz du Campus Mazier.

Article 5-2 : Déroulement du tirage au sort :

Il sera procédé au tirage au sort des bulletins gagnants.

Une fois un bulletin tiré au sort, l'étudiant dont le nom apparaît sur le bulletin tiré devra se présenter aux organisateurs muni de sa **carte étudiante Rennes 2, Rennes, IUT, Inspé ou IFPS 2023/2024**. Si l'étudiant n'a pas reçu sa carte étudiante, un contrôle avec son numéro étudiant sera effectué.

Article 5-3 : Interdiction des gagnants multiples

Aucun étudiant ne pourra remporter plus d'un lot.

Article 5-4 : Détail des lots : 1 tablette Samsung Galaxy Pack A9

1 micro-ondes

1 batterie de cuisine

Une carte cadeau Leroy Merlin 50 €

Une carte cadeau Leroy Merlin 50 €

Une carte cadeau Darty 50€

Une carte cadeau Darty 50€

Pack SBAA (5 places piscine + 5 places patinoire 1 bocal de rillettes 1 bocal de caramel au beurre salé 1 sachet de pâtes 1 bloc-note magnétique 1 savon liquide 1 dico de St Brieuc

Pack SBAA (5 places piscine + 5 places patinoire 1 bocal de rillettes 1 bocal de caramel au beurre salé 1 sachet de pâtes 1 bloc-note magnétique 1 savon liquide 1 dico de St Brieuc)

Pass cinéma 5 places

Un bon cadeau de 20€ à la Nouvelle Librairie

Un bon cadeau de 20€ à la Nouvelle Librairie

Un bon cadeau de 20€ à la Nouvelle Librairie

Un bon cadeau de 20€ La Passerelle

Un bon cadeau de 20€ La Passerelle

Un bon cadeau de 20€ pour Bonjour Minuit

Un bon cadeau de 20€ pour Bonjour Minuit

2 lots goodies Rennes 2

2 places programmation culturelle

2 places programmation culturelle

2 lots goodies Rennes 2

1 jeu de société code Name

ARTICLE 6 – Acceptation tacite du règlement

Le simple fait de participer à cette tombola entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

ARTICLE 7 – Responsabilité de l'université

L'université Rennes 2 se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu si des circonstances extérieures à sa volonté l'exigent.

L'université n'encourt aucune responsabilité en cas d'incident technique ou de problème lié aux lots.

Les lots offerts ne peuvent donner lieu à aucune contestation ni à leur contre-valeur monétaire, ni à un échange à la demande des gagnants.

ARTICLE 8 – Informatique et libertés

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et à la directive européenne n° 95/46 du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, il ne sera pas constitué de fichiers des personnes qui auront participé à la tombola.

ARTICLE 9 - Contestations

Toute contestation relative à cette tombola devra obligatoirement intervenir avant le 16 septembre 2024 à 18H, et être adressée par écrit à l'adresse suivante : Université Rennes 2, Ty Maz, 2 avenue Antoine Mazier, 22015 Saint-Brieuc cedex 1.

